

# BULLETIN MUNICIPAL



## Ces dernières semaines à Gausson...

Le mois de novembre a débuté par la redoutée tempête Ciaran. En dépit des vents violents, la commune de Gausson a été relativement épargnée, malgré toutefois les nombreuses chutes de branches et d'arbres et les coupures de courant.

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en présence de nombreux enfants de notre école, qui ont entonné la Marseillaise à la fin de la commémoration : merci à eux et leurs enseignantes pour leur implication. La municipalité a convié ensuite les participants à la cérémonie à un verre de l'Amitié, organisé Chez l'Ami.



La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en présence de Mme le Maire, les représentants des Anciens Combattants, des citoyens Gaussonnais et d'une vingtaine d'enfants.

Le repas de l'école a eu lieu le samedi 18 novembre (tartiflette sur place ou à emporter). Plus de 300 parts ont été servies, faisant de ce repas une réussite. Continuons à apporter notre soutien à notre école, afin de permettre aux enfants de notre commune de réaliser de beaux projets !



Parents, enfants : tous mobilisés pour faire du repas de l'école un succès !

Le 6 décembre ont été reçus à la bibliothèque municipale 2 auteurs : Madeline Pereira et Léo Alcaraz, dans le cadre d'un projet de réalisation d'une bande dessinée sur les communes du territoire.

Le Foyer des Jeunes a organisé la traditionnelle raclette du Téléthon le samedi 9 décembre.



MAIRIE DE GAUSSON  
2 rue de la Fraternité-Gausson  
02 96 28 72 13  
mairie.gausson@orange.fr  
www.mairie-gausson.bzh

Horaires d'ouverture au public :  
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :  
9h-12h30 - Samedi : 9h-12h

## Infos pratiques

### Inscriptions sur la liste électorale : attention aux modifications d'adresse

Vous êtes inscrit sur la liste électorale de Gausson, mais au cours de l'année 2022, vous avez déménagé et changé d'adresse au sein même de notre commune ? N'oubliez pas d'avertir la mairie.

### ÉLAGAGE

À vos tronçonneuses ! Pour des raisons de sécurité, pensez à élaguer vos talus.

### BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale est ouverte tous les samedis matins de 10h à 12h. N'hésitez pas à venir découvrir romans, bandes dessinées, documentaires... !

*Vous souhaitez faire paraître un article dans le bulletin ? Merci de déposer vos annonces, en mairie ou à l'adresse mail suivante : [communication.gausson@gmail.com](mailto:communication.gausson@gmail.com)*

# Etat civil



## DECES

Les obsèques de Mme Claudine MORIN, décédée le 7 décembre en son domicile 4 Rue de La Croix Rouge, à l'âge de 70 ans, ont eu lieu à Gausson le 9 décembre .

A son époux, ses enfants et toute sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

## Vie associative

### CLUB DES RETRAITES

Les formalités administratives pour le réveil de l'association sont en cours.

Pour l'heure, je vous propose de nous réunir le MARDI 9 JANVIER 2024 à la salle des fêtes vers 14h. Une galette des rois clôturera notre rencontre.

Merci de m'indiquer votre participation avant le 30/12/23 au 07 45 25 10 60. Philippe Choupault.

## Evènements à venir

### COLLECTE DE JOURNAUX ET CARTOUCHES D'ENCRE APE DE L'ÉCOLE

La prochaine collecte de journaux aura lieu le SAMEDI 6 JANVIER de 10h à 12h, au garage de l'école.

Vous avez une imprimante et vous ne savez pas quoi faire de vos cartouches vides ? L'APE participe à un programme de collecte, nous vous invitons à les déposer au garage (même permanence que pour les journaux).

**COLLECTE DE JOURNAUX**  
PAR L'ÉCOLE COMMUNALE DE GAUSSON



JOURNAUX,  
NON FICELÉS ET SECS  
(PAS DE PUB)

CARTOUCHES  
D'ENCRE

**TOUS LES 1<sup>ERS</sup> SAMEDIS DU MOIS DE 10H A 12H**  
AU GARAGE DE L'ÉCOLE



MERCI À VOUS TOUTES ET TOUS,  
LES ÉLÈVES ET LES PARENTS D'ÉLÈVES COMPTENT SUR VOUS  
POUR QUE CETTE COLLECTE MENSUELLE SOIT UN SUCCÈS !

### TELETHON

Une erreur s'est glissée lors du dernier bulletin.  
Nous nous excusons de la gêne occasionnée.  
Merci de votre compréhension



### SPECTACLE DE NOËL DE L'ÉCOLE

Le spectacle de Noël des enfants de l'école aura lieu le MARDI 19 DECEMBRE, à partir de 19h30 à la salle des fêtes. Nous vous attendons nombreux pour applaudir nos enfants !

## Vœux du Maire 2024

2024

Arlette MICHEL, Maire, et l'équipe municipale vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et vous convient à la cérémonie des vœux qui se déroulera :  
le SAMEDI 13 JANVIER 2024 à 19H à la Salle des Fêtes.

# Intercommunalité - Loudéac communauté



## FORUM DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Que vous soyez demandeur d'emploi, étudiant, jeune diplômé ou salarié, le forum de l'emploi et la formation est un événement à ne pas manquer ! En 2024, vous avez deux fois plus d'occasion d'accomplir votre quête d'un nouveau projet professionnel, d'une formation ou d'un emploi continu ou saisonnier. En effet, le forum de l'emploi et la formation sera double avec un évènement à Guerlédan et un à Loudéac. Nous nous retrouvons :

- Le samedi 27 janvier 2024 de 9 h à 12 h 30, à la Halle aux Loisirs à Guerlédan ;
- Le samedi 10 février 2024, de 9 h à 13 h, au Vélodrome de Bretagne à Loudéac.

70 exposants seront présents à Guerlédan, 90 à Loudéac, regroupant entreprises de tous secteurs d'activités confondus, centres de formation et partenaires de l'emploi. Les visiteurs pourront échanger avec les employeurs, déposer des CV, s'informer sur les diverses formations ou encore être conseillés et orientés par les partenaires de l'emploi réunis sur le stand Idéo. Des stands mobilité et logement seront également présents.

Le service de Transport à la demande sera mobilisable pour se rendre aux Forums, sur inscription préalable auprès de Loudéac communauté et en mairie.

Les inscriptions seront prises en compte au plus tard 10 jours avant la date du forum (17/01 pour Guerlédan et 31/01 pour Loudéac).

Pour tout renseignement et inscription, contactez le 07 64 68 94 59.

## CALENDRIER DE COLLECTE DES DECHETS 2024

**JE TRIE et j'en suis fier !**

### COLLECTE 2024 DES DÉCHETS MÉNAGERS

**MARDI**

Collecte des ordures ménagères

semaine impaire

Collecte du tri sélectif

semaine paire

**GAUSSON • PLUMIEUX :**  
bourg et campagne

**6**

M. de la commune de la Pléze

**Attention, les conteneurs doivent être sortis la veille du jour de collecte.**  
La collecte est effectuée entre 4 h et 22 h.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Lun. 1	Jeu. 1	Ven. 1	Lun. 1	Mer. 1	Sam. 1	Lun. 1	Jeu. 1	Dim. 1	Mar. 1	Ven. 1	Dim. 1
Mar. 2	Ven. 2	Sam. 2	Mar. 2	Jeu. 2	Dim. 2	Mar. 2	Ven. 2	Lun. 2	Mer. 2	Sam. 2	Lun. 2
Mer. 3	Sam. 3	Dim. 3	Mer. 3	Ven. 3	Lun. 3	Mer. 3	Sam. 3	Mar. 3	Jeu. 3	Mar. 3	Mer. 3
Jeu. 4	Dim. 4	Lun. 4	Jeu. 4	Sam. 4	Mar. 4	Jeu. 4	Dim. 4	Mer. 4	Ven. 4	Lun. 4	Mer. 4
Ven. 5	Lun. 5	Mar. 5	Ven. 5	Dim. 5	Mer. 5	Ven. 5	Lun. 5	Jeu. 5	Sam. 5	Mar. 5	Jeu. 5
Sam. 6	Mar. 6	Jeu. 6	Sam. 6	Lun. 6	Jeu. 6	Sam. 6	Mar. 6	Ven. 6	Dim. 6	Mer. 6	Ven. 6
Dim. 7	Mer. 7	Jeu. 7	Dim. 7	Mar. 7	Ven. 7	Dim. 7	Mer. 7	Sam. 7	Lun. 7	Jeu. 7	Sam. 7
Lun. 8	Jeu. 8	Ven. 8	Lun. 8	Mer. 8	Sam. 8	Lun. 8	Jeu. 8	Dim. 8	Mar. 8	Ven. 8	Dim. 8
Mar. 9	Ven. 9	Sam. 9	Mar. 9	Jeu. 9	Dim. 9	Mar. 9	Ven. 9	Lun. 9	Mer. 9	Sam. 9	Lun. 9
Mer. 10	Sam. 10	Dim. 10	Mer. 10	Ven. 10	Lun. 10	Mer. 10	Sam. 10	Mar. 10	Jeu. 10	Mar. 10	Mer. 10
Jeu. 11	Dim. 11	Lun. 11	Jeu. 11	Sam. 11	Mar. 11	Jeu. 11	Dim. 11	Mer. 11	Ven. 11	Lun. 11	Mer. 11
Ven. 12	Lun. 12	Mar. 12	Ven. 12	Dim. 12	Mer. 12	Ven. 12	Lun. 12	Jeu. 12	Sam. 12	Mar. 12	Jeu. 12
Sam. 13	Mar. 13	Jeu. 13	Sam. 13	Lun. 13	Jeu. 13	Sam. 13	Mar. 13	Ven. 13	Dim. 13	Mer. 13	Ven. 13
Dim. 14	Mer. 14	Jeu. 14	Dim. 14	Mar. 14	Ven. 14	Dim. 14	Mer. 14	Sam. 14	Lun. 14	Jeu. 14	Sam. 14
Lun. 15	Jeu. 15	Ven. 15	Lun. 15	Mer. 15	Sam. 15	Lun. 15	Jeu. 15	Dim. 15	Mar. 15	Ven. 15	Dim. 15
Mar. 16	Ven. 16	Sam. 16	Mar. 16	Jeu. 16	Dim. 16	Mar. 16	Ven. 16	Lun. 16	Mer. 16	Sam. 16	Lun. 16
Mer. 17	Sam. 17	Dim. 17	Mer. 17	Ven. 17	Lun. 17	Mer. 17	Sam. 17	Mar. 17	Jeu. 17	Dim. 17	Mer. 17
Jeu. 18	Dim. 18	Lun. 18	Jeu. 18	Sam. 18	Mar. 18	Jeu. 18	Dim. 18	Mer. 18	Ven. 18	Lun. 18	Mer. 18
Ven. 19	Lun. 19	Mar. 19	Ven. 19	Dim. 19	Mer. 19	Ven. 19	Lun. 19	Jeu. 19	Sam. 19	Mar. 19	Jeu. 19
Sam. 20	Mar. 20	Jeu. 20	Sam. 20	Lun. 20	Jeu. 20	Sam. 20	Mar. 20	Ven. 20	Dim. 20	Mer. 20	Ven. 20
Dim. 21	Mer. 21	Jeu. 21	Dim. 21	Mar. 21	Ven. 21	Dim. 21	Mer. 21	Sam. 21	Lun. 21	Jeu. 21	Sam. 21
Lun. 22	Jeu. 22	Ven. 22	Lun. 22	Mer. 22	Sam. 22	Lun. 22	Jeu. 22	Dim. 22	Mar. 22	Ven. 22	Dim. 22
Mar. 23	Ven. 23	Sam. 23	Mar. 23	Jeu. 23	Dim. 23	Mar. 23	Ven. 23	Lun. 23	Mer. 23	Sam. 23	Lun. 23
Mer. 24	Sam. 24	Dim. 24	Mer. 24	Ven. 24	Lun. 24	Mer. 24	Sam. 24	Mar. 24	Jeu. 24	Mar. 24	Mer. 24
Jeu. 25	Dim. 25	Lun. 25	Jeu. 25	Sam. 25	Mar. 25	Jeu. 25	Dim. 25	Mer. 25	Ven. 25	Lun. 25	Mer. 25
Ven. 26	Lun. 26	Mar. 26	Ven. 26	Dim. 26	Mer. 26	Ven. 26	Lun. 26	Jeu. 26	Sam. 26	Mar. 26	Jeu. 26
Sam. 27	Mar. 27	Jeu. 27	Sam. 27	Lun. 27	Jeu. 27	Sam. 27	Mar. 27	Ven. 27	Dim. 27	Mer. 27	Ven. 27
Dim. 28	Mer. 28	Jeu. 28	Dim. 28	Mar. 28	Ven. 28	Dim. 28	Mer. 28	Sam. 28	Lun. 28	Jeu. 28	Sam. 28
Lun. 29	Jeu. 29	Ven. 29	Lun. 29	Mer. 29	Sam. 29	Lun. 29	Jeu. 29	Dim. 29	Mar. 29	Ven. 29	Dim. 29
Mar. 30	Ven. 30	Sam. 30	Mar. 30	Jeu. 30	Dim. 30	Mar. 30	Ven. 30	Lun. 30	Mer. 30	Sam. 30	Lun. 30
Mer. 31	Sam. 31	Dim. 31	Mer. 31	Ven. 31	Sam. 31	Mer. 31	Sam. 31	Jeu. 31	Mar. 31	Mer. 31	Mer. 31

# Extrait Conseil Municipal

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2023

## DÉLIBÉRATION : ADHÉSION CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE CENTRE DE GESTION (CDG) 2024-2027

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 30.06.2022 de confier au Centre de Gestion la mise en concurrence pour le contrat groupe assurance statutaire. A l'issue de la procédure négociée, la commission d'appel d'offres du CDG 22 a attribué le marché 2024-2027 au courtier RELYENS et compagnie d'assurances CNP : proposition économiquement plus avantageuse. Contrat à effet au 01.01.2024 pour une durée de 4 ans. Taux obtenus garantis 2 ans.

Mme Le Maire propose aux élus d'acter l'adhésion et confirmer le choix de la franchise suivante :

→ pour contrat CNRACL tous risques, 3 possibilités : choix 1 – franchise 15 jours, taux 7.78 % / choix 2 – franchise 20 jours, taux 7.25 % / choix 3 – franchise 30 jours, taux 6.65%.

→ pour les agents IRCANTEC : choix 1 – franchise 15 jours, taux 0.88 % / choix 2 – franchise 10 jours, taux 0.93 %.

Le Conseil Municipal opte et délibère selon le choix suivant : agents CNRACL choix 1 / agents IRCANTEC choix 2.

## POINT TRÉSORERIE

Mme CHERIFI, de la Trésorerie de Loudéac, a présenté le 17.10.2023 son analyse de la situation financière de la Commune de Gausson, en présence de Mme le Maire, M. BEUREL, Mme GROSSET et Mme ROUILLÉ. Mme le Maire expose aux élus cette analyse qui va permettre d'orienter nos choix dans les dépenses d'investissement futures.

## PROJET AMÉNAGEMENT RUE DE LA DÉBRAIRIE

Mme REDON, de l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités), chargée de projet voirie et aménagement des espaces publics, a présenté le 7 septembre 2023 l'étude préliminaire de faisabilité à Mme Le Maire, M. BEUREL et Mme Grosset.

Zone d'étude : carrefour giratoire de la rue du Stade à l'entrée de l'agglomération, début rue de la Débrairie (260 m de linéaire de corps de rue + 3000 m<sup>2</sup> d'espaces publics).

Mme le Maire, en concertation avec Mme REDON et en lien avec les possibilités financières de la commune, souhaite engager les travaux d'aménagement courant 2025. L'année 2024 constituera l'année de préparation des dossiers de subventions possibles pour 2025 et de recrutement du maître d'œuvre. Après discussion, le Conseil Municipal valide la proposition de Mme le Maire.

## PROJET ÉPICERIE SOLIDAIRE

Mme le Maire a participé à la réunion du lundi 13.11.2023 à Ploelec-L'Hermitage. Le projet a été retenu lauréat de l'appel à projet porté par la DRETS, subvention de 56 000 € pour 88 325 € de subventions sollicitées pour les 3 premières années de lancement du projet – Non retenu à l'appel à projet Conseil Départemental (8000 € de subventions).

Ordre du jour : engagement financier des collectivités et calendrier – recherche d'un nom – mode de fonctionnement (critères d'éligibilité pour les bénéficiaires)

Les communes partantes sont : Ploelec-L'Hermitage, Uzel, Plémy, Gausson et Trédaniel (5 communes).

Après discussion le Conseil Municipal de Gausson décide d'approuver le projet et autorise Mme le Maire à signer une convention de partenariat avec le CCAS de Ploelec-L'hermitage et charge Mme le Maire de l'exécution de la présente délibération.

## DEVIS

- Broyeur d'accotement : Armor Agriculture Loisirs : 9400 € HT (11 280 € TTC), investissement sur 2024.

- Travaux Maison Assistante Maternelle : devis Couvran Langast, montant 7443 € HT (8931.60 € TTC)

- Menuiseries :

→ Porte de Placard Mairie. 2 entreprises ont été sollicitées : entreprise Rouxel et entreprise Le Marchand. 1 seule réponse : entreprise ROUXEL : 3 020.88 € HT (3625.05 € TTC). Le CM valide la proposition de l'entreprise ROUXEL

→ MAM : 2 entreprises ont été sollicitées : entreprise ROUXEL et entreprise Le Marchand . 1 seule réponse : entreprise ROUXEL. Mme le Maire va contacter M. ROUXEL à propos du devis présenté.

## DÉPLOIEMENT ILLIWAP

LCBC envisage de déployer l'application citoyenne « ILLIWAP ». prise en charge financière par LCBC. Réponse souhaitée pour le 30.11.2023. Le Conseil, après discussion, décide de l'adhésion.